

Nombre de membres
en exercice : 22

Nombre de membres
présents ou représentés : 21

Date de la convocation :
18 mars 2025

L'An deux mille vingt cinq,
le 07 avril à 09 heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes des Deux Rives dûment convoqué, en session ordinaire, en date du 18 mars 2025, s'est réuni dans la salle du Conseil sous la Présidence de Monsieur ZANIN Daniel, en l'absence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président, empêché.

2025-D-7-1-2-07 Approbation du compte administratif 2024 CIAS et affectation des résultats

Présents :

Madame BARDOLS Geneviève, Monsieur BENVENUTO Raymond, Monsieur BONGIOVANNI Gérard, Madame BOUSSIÉ Anne-Marie, Madame CONTANT Véronique, Madame CLUCHIER Marie Christine, Monsieur CRISTIN Robert, Monsieur DINIZ-DUPRAT Jean Luc, Madame DUBURC Sylvie, Madame DUCASSE Marie-Noëlle, Madame DUJAY-BLARET Janine, Monsieur DUPUY Jean, Madame ESCUDÉ Vanessa, Monsieur GROTTO Serge, Madame MAERTEN Marie-Bernard, Madame MALOSSE Sylvie, Monsieur MARCHIOL Lido, Monsieur MÉRIEL Guy, Madame VRECH Régine, Monsieur ZANIN Daniel,

Procurations :

Madame PÈRE Catherine à Monsieur ZANIN Daniel,

Absents :

Madame GAILLARD Elisabeth,

Est désignée secrétaire de séance : Madame DUJAY-BLARET Janine

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.29.92.13

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : cias@cc-deuxrives.fr

2025 D 7 1 2 07

Objet : Approbation du compte administratif 2024 CIAS et affectation des résultats

Service émetteur : CIAS

Rapporteur : Monsieur ZANIN Daniel, Vice-Président du CIAS

Le président de séance présente aux membres du Conseil d'Administration le Compte Administratif de l'année 2024.

Il propose d'affecter le résultat conformément aux dispositions fixées par l'instruction comptable M57.

Considérant que le compte administratif 2024 présente :

-un excédent de FONCTIONNEMENT

constitué du résultat de l'exercice (173 975,30 €)

augmenté du résultat reporté de l'exercice antérieur (223 948,05 €)
s'élevant à 397 923,35 €.

-un excédent d'INVESTISSEMENT

constitué du résultat de l'exercice (29 270,85 €)

117,71 €)

diminué du résultat reporté de l'exercice antérieur (déficit de 13

s'élevant à 16 153,14 €.

Le Président propose :

- d'affecter le solde de 16 153,14 € en excédent d'investissement reporté,

- d'affecter le solde de 397 923,35 € en excédent de fonctionnement reporté.

Le Conseil d'Administration,
Après avoir délibéré à l'unanimité

- décide d'approuver le Compte Administratif de l'année 2024
- d'affecter les résultats de l'exercice 2024 de la façon suivante :

- * en report du résultat d'investissement au compte 001 (excédent) pour un montant de 16 153,14 €
- * en report du résultat de fonctionnement au compte 002 (excédent) pour un montant de 397 923,35 €

Fait et délibéré les jour,
mois et an que ci-dessus

Pour extrait conforme,
Valence d'Agen le 07 Avril 2025

Le Président par délégation

Daniel ZANIN



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le 08 AVR. 2025

Affiché sur le panneau des annonces légales le 08 AVR. 2025

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montauban dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

082-268202967-20250407-2025_D_7_1_2_07-BF
 Reçu le 08/04/2025
 Publié le 08/04/2025

V - ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/03/2025



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

Centre Intercommunal
d'Action Sociale

Présenté par LE PRESIDENT (1),
 A VALENCE D AGEN, le 07/04/2025

Délibéré par l'assemblée LE CONSEIL D ADMINISTRATION (2), réunie en session ORDINAIRE

A VALENCE D AGEN, le 07/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante LE CONSEIL D ADMINISTRATION (2),(3),

BARDOLS GENEVIEVE	
BENVENUTO RAYMOND	
BONGIOVANNI GERARD	
BOUSSIE ANNE-MARIE	
CLUCHIER MARIE-CHRISTINE	
CONTANT VERONIQUE	
CRISTIN ROBERT	
DINIZ-DUPRAT JEAN-LUC	
DUBURC SYLVIE	
DUCASSE MARIE-NOELLE	
DUJAY-BLARET JANINE	
DUPUY JEAN	
ESCUDE VANESSA	
GAILLARD ELISABETH	
GROTTO SERGE	
MAERTEN MARIE-BERNARD	
MALOSSE SYLVIE	
MARCHIOL LIDO	
MERIEL GUY	

082-268202967-20250407-2025 D 7 1 2 07-BF
Reçu le 08/04/2025
Publié le 08/04/2025

V - ARRETE

ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V

A

PERE CATHERINE



VRECH REGINE

ZANIN DANIEL

Certifié exécutoire par LE PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/04/2025, et de la publication le 07/04/2025

A VALENCE D AGEN, le 07/04/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de, du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.